



**BULLETIN D'ADHESION
ASSOCIATION COURIR A VEZIN**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Courriel :

Numéro de téléphone :

Numéro de mobile :

Pour valider votre adhésion, merci de fournir un certificat médical (de moins d'un an) autorisant la pratique de la course à pied, y compris en compétition. Ainsi qu'un chèque de 15 Euros, libellé au nom de Courir à Vezin

**L'association Courir à Vezin est assurée « responsabilité civile », reste à votre initiative de contracter une assurance « individuelle accidents corporels ».
L'association ne peut être tenue responsable en cas d'accident, de blessure voire de décès qui pourraient survenir aux adhérents dans le cadre de l'activité.**

Le port d'une tenue réfléchissante est obligatoire lors des entraînements le soir en horaires d'hiver, de même que l'usage d'une lampe frontale, En ville, les adhérents devront respecter les feux tricolores et les passages protégés.

Il n'y a aucune obligation de participer à des compétitions, Chacun peut pratiquer la course à pied au niveau où il le souhaite, Aucun niveau de performance n'est demandé, seule la bonne humeur et la convivialité sont souhaitées !

Fait le :

Signature précédée de »lu et approuvé «